

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal se réunira en séance ordinaire lundi 5 Février 2024 à 20h30, salle du conseil municipal.

La séance sera retransmise en direct au lien programmé suivant :
<https://youtube.com/live/aEhdxdCU4zE>

ORDRE DU JOUR :

1	G LEFEUVRE	Administration générale : Approbation du procès-verbal du 18 décembre
2	G.LEFEUVRE	Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire par délégation de l'article L2122-22 du C.G.C.T.
3	G.LEFEUVRE	Ressources humaines : Convention avec le CDG 35 pour la gestion du contrat assurance statutaire
4	G LEFEUVRE	Ressources humaines : Création de postes non permanents pour accroissement temporaire d'activités et accroissement saisonnier
5	G LEFEUVRE	Ressources humaines : Reconduction d'un emploi vacataire
6	V POINTIER	Finances : M57 - Adoption du règlement budgétaire et financier
7	V POINTIER	Finances : placements à terme - autorisation
8	J JOUALT	Marché public : Attribution du marché prestations de ménage et vitrerie
9	V POINTIER	Finances : Débat d'orientations budgétaires
10	V POINTIER	Finances : Méthode de comptabilisation des travaux en régie
11	G LEFEUVRE	Urbanisme : portage foncier- convention de mise en réserve foncière du 68, rue Nationale avec Rennes Métropole
12	G LEFEUVRE	Urbanisme : Zac Multisites – Site des Molières – attribution suite consultation restreinte de promoteurs pour la réalisation du programme de logements
13	V POINTIER	Finances : Zac Multisites : avenant n° 2 au marché de maîtrise d'œuvre pour reprise des dossiers de création et de réalisation

Veuillez croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

